Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Enquête fédérale sur la transformation du bois

Description

L'enquête fédérale sur la transformation du bois est une enquête exhaustive réalisée auprès de toutes les scieries de Suisse. Elle porte sur l'exercice comptable de l'année. Elle recense le débitage annuel de bois rond en m^3 dans les scieries. Les chiffres concernant le bois de sciage et les sous-produits sont établis sur la base des estimations des responsables des scieries. La proportion des sous-produits utilisés comme bois de feu (dans l'entreprise ou par des tiers), comme matière première pour l'industrie du papier, de la cellulose ou pour les panneaux est également déterminée sur la base d'estimations.

Disponible depuis: 1951

Caractères relevés:

- Débitage annuel de bois rond en m^3 par assortiments : Epicéa / sapin, autres conifères, hêtre, autres feuillus
- Rendement estimé du bois rond en %
- Estimation de la valorisation des sous-produits dans les scieries en %

Caractères calculés :

- Sciages en m^3
- Volumes des sous-produits en m^3

Méthodologie

Périodicité: Enquête exhaustive environ tous les cinq ans, par échantillonnage puis partielle les autres années

- Enquêtes exhaustives auprès de quelque 400 scieries pour les données 2002, 2007, 2012, 2017, 2022
- Enquêtes par échantillonnage pour les années 2008-2011, 2013-2016
- Enquêtes partielles pour les années 2018-2021 et 2023-2025 (plus de 95% du débit de bois rond ont été relevés de manière exhaustive)

Degré de régionalisation: Zones forestières, cantons (seulement en cas d'enquête exhaustive)

Période de référence: Année civile

Qualité des données statistiques: Bonne qualité des données sur le débit annuel de bois rond dans les scieries. Rendement du bois rond et valorisation des sous-produits selon les estimations des responsables des scieries.

Politique de révision

Des révisions méthodologiques visant à améliorer la qualité et la précision des enquêtes par échantillonnage et des estimations sont appliquées environ tous les 10 ans.

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011).

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)
Alessandro Rossi
+41 58 481 29 16
alessandro.rossi@bfs.admin.ch